

**Conseil de sécurité**Distr.  
GENERALES/20187  
13 septembre 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 13 SEPTEMBRE 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE  
DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma lettre datée du  
6 septembre 1988 (S/20179) concernant la liste des noms de militaires iraniens  
capturés par les forces iraqiennes après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu,  
j'ai l'honneur de vous communiquer les noms d'autres militaires iraniens capturés  
dans les mêmes conditions.

Le 20 août 1988, à 9 h 30, dans le secteur de Meimak-Tang-e-Bijar, les forces  
iraquiennes ont arrêté des militaires de la 84e division d'infanterie qui se  
rendaient à bord d'un véhicule au point coté 408 pour évacuer les corps des  
martyrs du 739e bataillon tombés sur la route de Tang-e-Bijar. Ces militaires  
étaient les suivants :

1. Sous-lieutenant Mohammad Javad Khabbazan
2. Sergent-chef Mirza Valizadeh
3. Sergent Morteza Derakhshandeh
4. Soldat Abolghassem Hooti
5. Soldat Abolghassem Afshari
6. Soldat Mansoor Ja'dari
7. Soldat Mohammad Ali Fat'hi (capturé le 24 août 1988)

Le 22 août 1988, des militaires de la 40e brigade de la 77e division ont été  
capturés dans le secteur de Pichangizeh par les forces iraqiennes. En voici  
la liste :

1. Soldat Alireza Zandinia (791e bataillon, 77e division)
2. Soldat Niazali Afrasiabi (315e bataillon, 77e division)
3. Soldat Osman Ahmadi (370e bataillon, 77e division)
4. Caporal-chef Safar Faramarzi (370e bataillon, 77e division)
5. Soldat Ali Akbar Poormohammad (248e bataillon, 40e brigade, Sarab)
6. Soldat Behrooz Ebrahimzadeh (348e bataillon, 40e brigade, Sarab)

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Mahmoud Sadat MADARSHAHI

